

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 10 décembre 2015

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 02/12/2015

*L'an deux mille quinze et le dix décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES*

Présents : 20

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 3

Votants: 23

Pour: 23

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Francis BOUTES, Michaël ANDERS, Jean ARCAS, Gérard BARO, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Alain MOULY, Martine OLMOS, Jean-Christophe PETIT, Yves ROBIN, Luc SALLES, Bernard VIDAL, René CAUQUIL, Guy ROUCAYROL

**Représentés :** Jean-Pierre BARTHES par René CAUQUIL, Isabelle GIL par Francis BOUTES, Alain SICILIANO par Daniel GALTIER

**Présents non votants :**

**Excusés :** Josian CABROL, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Gilbert LEPETITCORPS, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Philippe VIDAL

**Absents:**

Objet: Culture : Orchestre de Pays 2016

L'Orchestre du Pays est l'action phare de la politique de cohésion sociale décrite dans la stratégie 2014-2020.

Il est composé d'un chœur à 4 voix et d'un orchestre d'harmonie (instruments à vent et percussions). L'effectif est de 150 choristes et instrumentistes.

Ses membres sont amateurs et résident, pour l'essentiel, sur le territoire du Pays. Depuis sa création en 2007, l'inscription est gratuite pour les membres. Il représente un véritable projet de développement culturel à l'échelle d'un territoire rural de 100 communes. Il associe choristes, instrumentistes et comédiens amateurs encadrés par une équipe de professionnels.

La pratique artistique est ici le liant de ce projet de cohésion sociale. En effet, l'objectif commun est de faire du chant, de la musique ou du théâtre dans la convivialité et de se produire sur scène. Celui de l'équipe pédagogique est, quant à lui, d'offrir au public un spectacle de qualité.

L'année 2015 a été consacrée à la mobilisation des personnes ressources du territoire afin de construire une nouvelle création entre Juin 2015 et Mai 2016.

Le thème de cette création valorise « le parler d'Oc » au travers d'une histoire qui met en valeur l'identité locale.

A partir du mois de juin 2016, les premières représentations pourront avoir lieu, notamment, sur la commune de Minerve.

Le coût prévisionnel du projet 2016 de l'Orchestre du Pays » s'élève à 50 000 €. Les cofinancements suivants pourraient être sollicités :

- Conseil départemental de l'Hérault.....	40 000 €
- Autofinancement .....	10 000 €

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer :

sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de cette action par le Syndicat Mixte,

Sous Préfecture de Béziers (Hérault)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 16/12/2015

034-253403554-20151210-2015\_10\_12\_10-DE

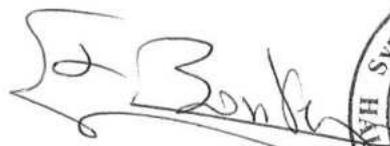
de bien vouloir l'autoriser, en cas d'avis favorable, à déposer des dossiers de demande de subvention auprès de l'organisme cofinanceur à savoir le Conseil départemental de l'Hérault ainsi que tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Oui l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de cette action par le Syndicat Mixte, et autorise le Président à déposer des dossiers de demande de subvention auprès de l'organisme cofinanceur à savoir le Conseil départemental de l'Hérault ainsi que tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 10 décembre 2015.

Le Président,  
**Francis BOUTES**



RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/12/2015 034-253403554-20151210-2015_10_12_10-DE